



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## CTL du 9 janvier 2014 Suppressions d'emplois

Pour **FO DGFIP**  
pas question de discuter sur les suppressions !

Conscients de l'importance du mandat qui leur a été confié par les électeurs, les représentants **FO DGFIP** se sont rendus la 2ème convocation du CTL emplois, non pas dans le but de participer à la répartition des suppressions mais bien pour marquer leur profond rejet de la politique menée sur les emplois depuis plus de 10 ans et pointer le malaise profond qui touche tous les services et surtout l'ensemble des agents de tous grades.

Leur présence permet de faire remonter officiellement l'état dans lequel se trouvent les services et les agents par le biais du procès verbal du CTL.

A la demande des organisations syndicales, environ 70 agents sont venus à la direction pour témoigner de leurs conditions de travail avec le Directeur pendant 2h.

Ensuite, comme chaque année, seuls les élus **FO DGFIP** ont honoré leur mandat en siégeant lors de ce CTL.

Après la lecture de notre déclaration liminaire ( <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/spip.php?article547> ) le directeur nous a annoncé les 13 suppressions d'emplois subies par notre département.

En voici la répartition par service :

Unités	A+	A	B	C	TOTAL
Direction		-1			
Équipe Mobile de Renfort (EMR)			-2		
Paierie			-1		
Direction (État)				-1	
Moulins Municipale				-1	
BDV Vichy		-1			
FI Moulins		-1			
SIP Moulins			-1	-1	
SIP Montluçon				-1	
SIP Vichy				-1	
PCE Vichy		-1			
SIE Vichy (Idiv Cn)	-1	+1	-1		
SIE Montluçon			-1		
SIE Moulins				-1	
PRS			+2	+1	
	-1	-3	-4	-5	<b>-13</b>

Les élus **FO DGFIP** ont alerté le Directeur que ces suppressions n'étaient pas supportables et que les agents allaient craquer très vite. La charge de travail dans les services ne cesse d'augmenter. Les accueils physiques et téléphoniques sont en nette augmentation alors que nous n'avons plus les moyens de les assurer. C'est ainsi que certains services sont obligés d'abandonner l'accueil téléphonique. Les agents sont sur de multiples planning de remplacements (téléphone, accueil physique, caisse, guichets etc....)

Nous avons aussi soulevé le problème de l'EMR qui ne compte plus que 4 agents.... Les petits postes vont devoir se passer des dépanneurs car ces derniers ne pourront pas être partout. Le directeur a soulevé le problème du coût des déplacements... Cela signifie donc que l'EMR restera en priorité dans leur résidence administrative aux dépens des petits postes éloignés. Les élus **FO DGFIP** ont protesté contre cette vision purement budgétaire et ont défendu le travail très important et apprécié des dépanneurs !

Les élus **FO DGFIP** ont soulevé le problème de la prise de congés : les agents se retrouvent avec de nombreuses périodes où les congés sont interdits ( campagne IR, TH, recouvrement, contentieux etc...) Comment peuvent ils faire pour ne pas être obligés de devoir mettre des jours sur leur compte épargne temps ?

Les postes supprimés ne seront pas synonymes de demande de mutation pour les agents. Avec les nouvelles règles, le « sureffectif » se résorbera naturellement (mutation, départ en retraite). C'est une avancée pour les jeunes agents qui pour certains passaient leur vie à demander leur mutation car leur emploi était régulièrement supprimé !

En ce qui concerne le transfert des procédures collectives des SIE vers le PRS, cela entraîne la suppression d'un emploi B au SIE de Cusset et de Montluçon et d'un C au SIE de Moulins. 2 emplois de B et 1 de C sont donc créés au PRS pour faire face à cette nouvelle charge de travail. Les élus **FO DGFIP** ont demandé au Président la confirmation qu'aucun agent ne subira de déplacement d'office suite à ces transferts d'emplois. Le Président l'a bien confirmé. Ces postes devraient être comblés lors du prochain mouvement national de mutations.

Après de longs échanges avec la parité administrative Les élus **FO DGFIP** ont bien sûr voté **CONTRE** les suppressions d'emplois.

## PONTS NATURELS 2014

En 2014, 5 ponts naturels pourraient être accordés aux agents (2 mai, 9 mai, 30 mai, 10 novembre, 26 décembre) + le 2 janvier 2015.

**FO DGFIP** étant le seul syndicat favorable aux ponts naturels, la section **FO DGFIP** 03 avait lancé un sondage auprès de tous les agents. Nous avons eu de nombreux retours et il s'avère que + de 90% des agents ayant répondu sont favorables aux 6 ponts ! Ce sujet étant débattu traditionnellement au niveau local, nous avons été surpris que le Directeur nous sorte une note nationale qui ordonne la prise de seulement 3 ponts en 2014 dont celui du 2 janvier 2015 ! Le Président voulait donc imposer les 2 mai, 26 décembre et 2 janvier 2015. Les élus **FO DGFIP** ont rejeté cette proposition. Nous avons rappelé que les 2 et 9 mai se trouvent durant la période des vacances scolaires et qu'il serait incroyable de bloquer la moitié des effectifs à cause d'une décision de hauts fonctionnaires parisiens ! De plus le pont de l'ascension est une tradition dans l'ex gestion publique et qu'il serait inacceptable de ne pas l'avoir. Le 10 novembre n'est pas non plus proposé car il se trouve (comme chaque année) avant l'échéance de la taxe d'habitation ! Devant notre mécontentement, le Président a accepté de surseoir ce sujet à un prochain CTL et consultera le délégué interrégional lors d'une prochaine réunion.

Nous avons aussi appris lors de ce point que le problème des ponts naturels n'était plus soumis au vote des élus en CTL ! La Direction Générale serait elle en train de tout gérer au niveau national ??? Les élus **FO DGFIP** alerteront leurs instances nationales concernant cette attitude !

## QUESTIONS DIVERSES

Les élus **FO DGFIP** ont relayé des soucis matériels à l'Hôtel des Finances d'Yzeure. En effet, l'escalier de l'entrée B n'est plus éclairé et est donc dangereux pour les agents l'empruntant. Les néons seront donc changés rapidement.

Nous avons aussi demandé un téléphone sans fil pour le service hôpital de la trésorerie municipale de Moulins afin de faciliter la vie des agents qui reçoivent des appels pour des paiements par carte bancaire. Sans ce type de téléphone, les agents doivent transférer l'appel sur le téléphone de la caisse, courir jusqu'à ce dernier et

prendre le paiement...

Les élus **FO DGFIP** ont aussi alerté la Direction concernant des tensions dans l'Hôtel des Finances de Montluçon. Le Directeur va essayer de trouver des solutions pour améliorer rapidement la situation.

Les élus **FO DGFIP**

Sophie AUTEROCHE, Michelle BOUVIER  
Jean Paul FAVIER, Christophe RANDOING